

premium

PREMIUM EMPRUNTEUR CRD



Géré par FOREVER

Souscription en ligne

Caractéristiques

	Age limite de souscription	Age limite de garantie
Décès (DC)	Entre 18 et 85 ans	31/12 du 90 ^{ème} anniversaire
Perte Totale et Irréversible de l'Autonomie (PTIA)	Entre 18 et 64 ans	31/12 du 70 ^{ème} anniversaire
Incapacité temporaire de travail et Invalidité Permanente Totale (ITT/IPT)	Entre 18 et 64 ans	au plus tard au 31 décembre de son 65 ^{ème} anniversaire ou de son 70 ^{ème} anniversaire avec l'Option AT 70 en cas de poursuite de manière effective d'une activité professionnelle rémunérée
Invalidité Permanente Partielle (IPP)	Entre 18 et 64 ans	au plus tard au 31 décembre de son 65 ^{ème} anniversaire ou de son 70 ^{ème} anniversaire avec l'Option AT 70 en cas de poursuite de manière effective d'une activité professionnelle rémunérée

Capitaux	Prêts assurables	Durée des prêts	Bénéficiaires	Résidents
<ul style="list-style-type: none"> • Mini : 17 000€ • Maxi : 20 000 000€ 	<ul style="list-style-type: none"> • Amortissables • Paliers • In-fine • Relais • Professionnels • Prêts en francs suisses 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêts amortissables : 360 mois max • Prêts in fine : 360 mois max • Prêts relais : 36 mois max 	<ul style="list-style-type: none"> • Banque en France/suisse/monaco/UE/espace économique européen si client réside en France/DROM/COM • Banque en France uniquement, si client réside ailleurs que ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> • France métropolitaine/Reunion/Guadeloupe/Martinique /Guyane/St Martin/St Barthélemy/monaco > toutes garanties • Mayotte/Nouvelle calédonie/Polynésie française/St Pierre et Miquelon/Terres australes et antarctiques • Wallis et Futuna/Australie/Canada/Etats Unis/Japon/Nouvelle Zélande/Royaume Unis > DC/PTIA • UE, EEE, Suisse > DC/PTIA (ITT/IPT sur étude) • Pour les autres pays : DC/PTIA sur étude

Garanties et prestations

Type de garanties

- Option 1 : Décès – PTIA
- Option 2 : Décès – PTIA – ITT – IPT – (ITP inclus couverture 6 mois)
- Option 3 : Décès – PTIA – ITT – IPT – IPP (ITP inclus couverture 6 mois)
- Option 4 : Décès/PTIA/IPM (inval professions médicales)

Garanties

- Remboursement forfaitaire
- ITP : 50% des échéances dues (180 jours max)
- IPP : N-33/66
- Dos : 7 jours d'hospitalisation
- Psy : 15 jours d'hospitalisation
- MNO en option
- Franchise ITT : 30, 60, 90, 180 jrs (toutes compatibles avec rachat MNO) // si
- résidence DROM ou sans profession : seulement 90 ou 180j

Risque

- Risque professionnel : cocher « profession à risques » pour les gendarmes, militaires, pompiers, ...
- Risque sportif : sur étude
- Risque de séjour : sur étude
- Tarif fumeur

Frais (par personne) :

- Frais de dossier : 59€
- Frais d'association : 5€/an

Points importants :

- Tarif garanti
- Contrat irrévocable
- Tarif en CRD
- Tarification Millésime
- Couverture des inactifs : Oui
- Couverture monde : Oui
- Profession réelle
- ITT possible si sans profession AVEC indemnités
- BS/QS valables 6mois donc effet a 6 mois max
- Pas de prêts consommation ni de prêts entre particuliers
- Abattement de tarifs progressifs (cible gros capitaux)
- Service BIOSERENITY : départements 69/75/77/78/91/92/93/94/95